

Demande de reprise d'examen

Si vous avez plus d'une personne à inscrire, faites des copies de cette page.
Si vous remplissez ce formulaire à la main, écrivez à l'encre et en majuscules.

N° de dossier :	Date de la décision (aaaa-mm-jj) ^A :	Réservé à la RBQ :
-----------------	---	--------------------

1 Identification du candidat

Nom :	Prénom :
☐ Administration ☐ Gestion de la sécurité ☐ Gestion de projets et de chantiers ☐ Exécution de travaux de construction	
Sous-catégorie n° _____	Sous-catégorie n° _____
Sous-catégorie n° _____	Sous-catégorie n° _____

2 Déclaration formelle du candidat

Je déclare que tous les renseignements fournis dans cette demande sont véridiques et complets et font état de ma situation réelle.

Nom :	Prénom :
Signature :	Date de la signature (aaaa-mm-jj) :

Faire une fausse déclaration constitue une infraction.

La Régie du bâtiment du Québec (RBQ) peut en tout temps vérifier et obtenir les renseignements nécessaires à l'application de la Loi sur le bâtiment. À cet effet, la RBQ a notamment conclu des ententes avec la Sûreté du Québec et la société Équifax Canada inc.

A Date de la décision

Pour être recevable, cette demande doit être reçue à la RBQ dans les 30 jours suivant la date de la décision.

Si le candidat échoue, il ne peut passer un autre examen avant six mois.

Si le mandataire de votre dossier est la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec ou la Corporation des maîtres électriciens du Québec, adressez-vous à celle-ci, et ce, même si votre demande concerne une sous-catégorie administrée par la RBQ.

Paielement

La grille tarifaire se trouve au www.rbq.gouv.qc.ca, section Tarification.

Envoi du formulaire

Acheminez votre formulaire dûment rempli, signé et accompagné du chèque au montant requis à l'adresse ci-dessous :

Service à la clientèle
255, boulevard Crémazie Est, local 040
Montréal (Québec) H2M 1L5

Réservé à la RBQ
N° de demande : 1-

